



Règlements concours – Sondage Stratégie ADN jeunesse

1. Conditions de participation au concours :

- Pour être éligible au concours, les participants doivent :
 1. Être âgés entre 15 et 29 ans lors de la complétion du formulaire
 2. Habités dans la MRC des Appalaches (19 municipalités)
 3. Avoir rempli le sondage précédent le concours

2. Endroit pour participer au concours :

- Le seul et unique endroit pour compléter le formulaire de participation est en ligne à cette adresse :
 - <https://www.visagesregionaux.com/consultation-publique/> (en cliquant sur ADN jeunesse – MRC des Appalaches)

3. Date et heure limite de participation au concours :

- Vendredi 16 octobre 2020 à 21 :00

4. Description méthode d'attribution des prix :

- Les prix seront attribués selon une pige aléatoire parmi tous les participants ayant complétés le formulaire et respectant les conditions de participation

4.1. Nombre, description détaillée des prix offerts et valeurs :

- 3 cartes-cadeaux (1x300\$, 1x200\$, 1x100\$) utilisables dans les commerçants de la MRC des Appalaches, au choix du gagnant :
 - 1 carte-cadeaux de 300\$ pour 1 seul commerce local de la MRC des Appalaches
 - 1 carte-cadeaux de 200\$ pour 1 seul commerce local de la MRC des Appalaches
 - 1 carte-cadeaux de 100\$ pour 1 seul commerce local de la MRC des Appalaches
- Une liste de tous les commerces locaux sera remise aux gagnants afin de faciliter leur choix en temps et lieu

5. Lieu, date et heure précise de la désignation des gagnants :

- Les gagnants seront pigés et dévoilés lors du Sommet de la jeunesse Desjardins se tenant le 13 mars 2021 au Centre des congrès de Thetford Mines (777 9e Rue S, Thetford Mines, QC G6G 6X5) à 12 :00

6. Média utilisé pour aviser les gagnants :

- Sur scène physiquement et verbalement lors de l'annonce le 13 mars 2021
- Contact par courriel et/ou téléphone des gagnants s'ils ne sont pas présents au Sommet
- Facebook (Messenger) si les 2 premiers moyens ne fonctionnent pas

7. Endroit, date et l'heure limites où les prix doivent être réclamés ou expédiés aux gagnants;

- Aucune limite de temps
- Le 13 mars 2021 : Physiquement au Centre des congrès de Thetford Mines (777 9e Rue S, Thetford Mines, QC G6G 6X5)
- Après le 13 mars 2021 : Physiquement au Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac (257, rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines, G6G 1J7)
- Si le/les gagnants préfèrent un envoi postal, l'option sera disponible également et aux frais du Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac

8. Jury

- Aucun jury n'est nécessaire ni utilisé pour désigner les gagnants

9. Sont exclus dans la désignation des gagnants et la participation de ce concours :

- Chargée de projet de la Stratégie ADN jeunesse et personne(s) résidant(s) à la même adresse
- Employés du Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac et personne(s) résidant(s) à la même adresse qu'eux
- Employés de la MRC des Appalaches et personne(s) résidant(s) à la même adresse qu'eux

10. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

11. Les participants et gagnants ne sont soumis à aucune épreuve outre de répondre aux 3 critères (conditions) de participation du sondage en point 1. Aucun achat n'est nécessaire pour participer au concours.

12. Publication et annonce publique des gagnants :

- Les gagnants seront annoncés sur les réseaux sociaux avec une photo d'eux
- Possibilité d'être mentionnés dans un communiqué de presse suivant le Sommet de la jeunesse Desjardins

13. Les prix remis aux gagnants sont financés par Desjardins comme partenaire majeur du Sommet de la jeunesse Desjardins mais en autant cas non-prédéterminés. Les gagnants pourront choisir à leur guise un commerçant local de la MRC des Appalaches auquel il souhaite dépenser ladite carte-cadeau gagnée.

14. Ces règlements sont disponibles à la fin du sondage dans une page dédiée si le répondant du sondage souhaite participer. Ils seront également disponibles sur les sites web de la MRC des Appalaches

(<https://www.mrcdesappalaches.ca/fr/planification/strategie-adn-jeunesse/activites-evenements/>).